



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 1^{er} septembre 2025

N°850

Sécurisation de nos approvisionnements en métaux critiques

Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et de l'Énergie s'est déplacé ce jour sur le site de production de kaolin d'Imerys à Echassières (Allier), site sur lequel le groupe conduit le projet EMILI qui vise à constituer la première exploitation minière de lithium en France. A cette occasion, il a annoncé les premiers résultats de la mise en œuvre de la stratégie de sécurisation des approvisionnements en métaux critiques de l'industrie française : 41 nouveaux projets d'investissements soutenus par France 2030 et le crédit d'impôt industrie verte, dont 200 M€ de crédit d'impôt pour le projet d'Imerys.

Relancer l'activité minière en France, l'exemple du projet d'Imerys

Au regard des enjeux d'approvisionnements et du potentiel des sous-sols français, l'exploration et l'exploitation des ressources existantes est indispensable et passe par la relance des activités extractives sur l'ensemble du territoire national. Les décrets d'application du code minier ont ainsi été publiés le 28 août dernier au Journal Officiel. Ils finalisent la réforme du code minier qui étend la durée des permis d'exploration de 5 à 15 ans tout en prenant mieux en compte la nécessaire protection des intérêts environnementaux et en renforçant la participation du public et la consultation des collectivités territoriales dans les décisions concernant les activités minières. La demande de concession de mine de lithium formulée par IMERYS sera instruite selon les nouvelles dispositions du code minier.

La relance de l'activité minière sera stimulée par la réalisation d'un nouvel inventaire minier réalisé par le BRGM dont les premiers résultats sont attendus à l'horizon 2028.

Au-delà de la réalisation de l'inventaire minier, plusieurs grands projets concernant l'extraction de lithium sont à l'étude et permettront à la France de diminuer sa dépendance aux importations. En particulier le projet EMILI conduit par Imerys vise à constituer la première exploitation minière de lithium en France sur le site de production de kaolin actuellement exploité à Echassières (Allier). L'usine de raffinage, liée à la mine, pourra produire jusqu'à 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an à horizon 2030, soit la quantité nécessaire pour 700 000 véhicules électriques par an, et réduira significativement la dépendance de l'industrie française à des sources extra-européennes de lithium (l'équivalent de plus de 20 % des besoins en lithium des usines de batteries implantées sur le territoire), avec une plus faible empreinte carbone que celles-ci.

Le projet EMILI a été lauréat de France 2030 pour accompagner le développement de plusieurs pilotes industriels. Le ministre annonce ainsi l'obtention par Imerys du crédit d'impôt industrie verte à hauteur de 200 M€.

Soutenir la production de métaux critiques en France

Le Ministre a annoncé la liste des lauréats de l'appel à projets national « métaux critiques » ainsi que de l'appel à projet national « Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, du recyclage et de la réincorporation des matériaux », opérés respectivement par Bpifrance et l'Ademe dans le cadre du plan d'investissement France 2030, ciblé sur les métaux critiques à destination des filières industrielles. **Près de 253 M€ de soutien public ont été mobilisés par France 2030 pour soutenir 34 nouveaux projets représentant près de 2,5 Md€ d'investissements industriels.** Ces nouveaux lauréats s'ajoutent aux projets dont le soutien par France 2030 avait été annoncé en octobre 2022.

Adopté dans le cadre de la loi industrie verte et entré en vigueur en mars 2024, le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte (C3IV) a également pour ambition d'accompagner le financement d'usine de production ou de valorisation de matières premières critiques pour les filières clés de la transition énergétique (les batteries, l'éolien, les panneaux solaires et les pompes à chaleur). A ce jour, **sept projets de production de métaux critiques bénéficient d'un agrément pour un montant global d'environ 809 M€ dont le projet d'Imerys.**

Grâce à l'ensemble de ces dispositifs, près de **5,4 Md€ d'investissements** dans la production de matières premières critiques sur le territoire national sont soutenus permettant de créer une quinzaine d'usines et d'étendre une dizaine de sites existants. **3 800 emplois** seront créés et près de **40 % du lithium nécessaire pour les usines de batteries françaises** pourra être produit en France.

Le Ministre annonce également que l'appel à projets « métaux critiques » a été réouvert en mai dernier afin de soutenir la construction de nouvelles usines de production de métaux critiques, recyclage inclus, sur le territoire.

Sécuriser nos accès aux matières premières par la diplomatie internationale

A la suite du rapport de M. Philippe Varin du 10 janvier 2022 sur la sécurisation de l'approvisionnement de l'industrie en matière premières minérales, une feuille de route pour une diplomatie des matières premières critiques, pour contribuer à sécuriser les approvisionnements français, a été approuvée le 22 avril 2022 par la Première Ministre.

Cette stratégie s'est traduite par la signature de quinze partenariats stratégiques bilatéraux sur les minerais critiques, notamment avec le Canada, l'Australie, le Chili, l'Argentine, le Kazakhstan, la République Démocratique du Congo, la Serbie, le Brésil, l'Indonésie, le Vietnam et le Maroc.

Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et de l'Énergie : « Relancer l'activité minière en France, c'est renouer avec une évidence : il n'y a pas d'industrie sans ressources, pas de transition énergétique sans minerais. Nous avançons : la réforme du code minier sécurise la relance de l'exploration, Imerys obtient le crédit d'impôt industrie verte, France 2030 relocalise la production de métaux critiques en France. »

Retrouver le dossier de presse en suivant ce lien :

<https://presse.economie.gouv.fr/securiser-nos-approvisionnements-en-metaux-critiques>

Contact presse

Cabinet de Marc Ferracci : 01 53 18 43 57 - presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 - presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - 06 61 99 62 63 - presse.sgpi@pm.gouv.fr

À PROPOS DE FRANCE 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat-
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir